



litige avec un huissier de justice

Par **bootecoetbreton**, le **12/02/2021** à **10:50**

Bonjour Madame, Monsieur,

j' ai un litige avec un huissier de justice :

je voudrais savoir où je peux trouver les textes encadrant les missions d' huissier de justice quand ils font suite à des recouvrements décidés par les tribunaux

merci

Par **youris**, le **12/02/2021** à **11:05**

bonjour,

l'huissier intervient à la demande du créancier qui a obtenu un jugement valant titre exécutoire, condamnant le débiteur à payer sa dette.

l'huissier a le monopole de la signification des décisions de justice, de l'exécution des décisions de justice et de l'exécution des actes notariés, y compris au moyen de saisies.

vous pouvez consulter ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2158>

salutations